



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
BOURGOGNE

Dijon, le 15/02/2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUNIQUE DE PRESSE



### 2010, année internationale de la biodiversité : appel à projets

**2010 a été décrétée Année internationale de la biodiversité par l'Organisation des Nations Unies.**

**Au niveau national, un appel à projets est lancé afin de sensibiliser le grand public et les décideurs aux enjeux qui pèsent sur la biodiversité, avec à la clé une labellisation officielle « 2010 année internationale de la biodiversité en France ».**

Pour atteindre l'objectif de diminution de la perte de la biodiversité, la communauté internationale est convaincue que tous les acteurs doivent jouer leur rôle, y compris le grand public, à la fois utilisateur des services de la biodiversité et demandeur de politiques publiques volontaristes.

Afin d'accompagner l'Année internationale de la biodiversité, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, lance une grande campagne nationale de communication dont les objectifs sont de faire de la biodiversité un sujet majeur; de sensibiliser et mobiliser le grand public, et tous les acteurs (élus, entreprises, associations, établissements scolaires, chambres consulaires, socio-professionnels...).

**Tous les acteurs concernés par la biodiversité sont ainsi encouragés à organiser, pendant l'année, des manifestations qui expliquent les enjeux de la biodiversité et sensibilisent chacun à la protéger.**

**A cet effet, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer met en place et gère le portail Internet dont la vocation est d'informer sur les enjeux de la biodiversité et de communiquer toutes les initiatives labellisées en France pendant cette période.**

**[www.biodiversite2010.fr](http://www.biodiversite2010.fr)**

***Une labellisation est mise en place des projets retenus, via ce site. Les porteurs de projets labellisés pourront utiliser le logo officiel de l'année internationale de la biodiversité en France.***

#### **Contacts « porteurs de projets » :**

Jacques CORBET – Tel : 03 80 68 02 32

Daniel DENNINGER – Tél : 03 80 68 08 63

[daniel.denninger@developpement-durable.gouv.fr](mailto:daniel.denninger@developpement-durable.gouv.fr)

#### **Contact PRESSE :**

Alix DUMONT SAINT PRIEST – Tel : 03 80 29 43 18

[alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr)